



Comment participer à l'aventure ? Saison 2007

Vous souhaitez partager l'aventure de Guédelon en participant au chantier ? Guédelon propose des séjours de 3 à 7 jours ouverts à tous. Seuls les mineurs ne peuvent participer aux travaux du chantier à moins d'être âgé d'au moins 16 ans **et** d'être accompagné d'un adulte. Aucune compétence spécifique n'est requise, seuls la bonne volonté, le désir d'apprendre et l'intérêt pour l'aventure que nous menons sont nécessaires

Les spécificités de Guédelon :

Guédelon est un chantier permanent, vivant et évolutif où se côtoient salariés, touristes, scolaires, stagiaires, journalistes, chercheurs, universitaires... Pour que règne une bonne ambiance sur le chantier, il est nécessaire, au même titre que les « ouvriers » de Guédelon, d'observer quelques règles de vie collective soumises à votre approbation lors de l'inscription par le biais du **contrat moral** de Guédelon (respect, patience, sourire...). Vous devrez également porter la **tenue vestimentaire « d'ouvrier »** (vous en recevrez le détail ultérieurement). Le chantier étant situé en pleine forêt, à 6 km du premier village (Saint-Sauveur), à 30 km de la première gare (Cosne-sur-Loire) il est **indispensable** de disposer sur place d'un **moyen de locomotion**. **Un bon état de santé** général est indispensable. Si vous n'êtes jamais venu sur le chantier, une **visite préalable est fortement conseillée**.

Vivre un séjour à Guédelon, c'est

- Redécouvrir le patrimoine en participant à une expérience de construction monumentale en pierre se référant à des modèles archéologiques définis ;
- Partager une aventure unique avec d'autres passionnés ;
- S'immerger dans le quotidien de la vie de chantier en communiquant avec l'équipe de Guédelon ;
- Bénéficier de l'expérience des ouvriers pour s'initier aux techniques et savoir-faire de construction du XIIIème siècle.

Quels sont les travaux à effectuer sur le chantier ?

Les postes de chacun sur le chantier sont affectés par notre chef de chantier, Florian Renucci, selon deux critères :

- Les besoins du moment sur le chantier ;
- Les aptitudes de chacun dans un domaine particulier (taille de pierre, travail du bois ...).

Vous pourrez être amené à extraire de la pierre à la carrière, approvisionner les maçons en pierres, fabriquer du mortier, élever des murs en pierre, vous initier à la taille de pierre, monter des charges à la cage à écureuil, mais aussi, fabriquer des tuiles de bois ou de terre, découvrir les métiers de la forêt (corderie, charpente, forge, etc...). Les travaux de forge, de vannerie ne sont accessibles qu'aux personnes ayant déjà une connaissance pratique de ces activités.

Les séjours s'adressent à trois catégories de participants :

- **Le participant individuel ou « Bâtitseur »** : vous souhaitez participer au chantier à titre personnel durant quelques jours ; devenez alors « Bâtitseur ». La durée d'un séjour est de 3 jours à une semaine maximum. La participation au chantier ne peut excéder 2 séjours par saison. Un forfait de séjour de 4 € par jour vous est demandé. Les frais d'un séjour (forfait séjour, repas, hébergement) devront être acquittés lors de votre réservation. Afin de préparer au mieux votre séjour, il est impératif de nous réserver ce dernier (suite à l'acceptation de votre demande) au moins 15 jours avant votre arrivée.

* En tant que Bâtitseur, nous vous remettrons à votre arrivée, une carte qui vous permettra de visiter librement le chantier durant toute la saison en cours et qui vous fera bénéficier de tarifs réduits dans certains sites touristiques et établissements d'hébergements situés à proximité du chantier. Vous devrez avoir souscrit une assurance individuelle adaptée.

- **Le stagiaire individuel de la formation professionnelle** : vous faites partie d'un établissement professionnel de formation et pourriez bénéficier d'une convention de stage établie par votre établissement et donc d'une assurance. Seuls les frais éventuels liés aux repas et à l'hébergement vous seront demandés. Le stage peut s'étendre sur plusieurs semaines. Il faut disposer sur place d'un moyen de locomotion. Vous aurez les mêmes avantages que les « Bâtitseurs » (voir plus haut *).
- **Le groupes de stagiaires** : vous êtes responsable (formateur, professeur, éducateur ...) d'un groupe et souhaitez faire participer ce dernier aux travaux du chantier. Le groupe avec son encadrement ne peut excéder 12 personnes. La durée du séjour est de 3 jours à une semaine maximum. Les participants doivent être âgés d'au moins 16 ans. Le forfait de séjour est de 4 € par personne et par jour travaillé. Une rencontre préalable sur le chantier entre le responsable du groupe et notre chef de chantier, Florian Renucci, est impérative avant toute acceptation de séjour.

Les repas

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de bénéficier des déjeuners servis aux « ouvriers ». Une participation de 5 € par repas vous sera demandée. Les repas du soir et les petits déjeuners sont à votre charge (cuisine équipée dans le gîte de Guédelon pour ceux qui choisissent l'hébergement sur place)

L'hébergement

Un hébergement dans le gîte de Guédelon peut être proposé aux participants et stagiaires individuels uniquement (selon disponibilité). Il s'agit d'un logement collectif avec deux chambres de 6 lits superposés chacune ; salle à manger commune avec coin cuisine, douches, WC... Cette maison peut être partagée par plusieurs bâtisseurs durant une même période. Seules les personnes majeures peuvent bénéficier de ce gîte. Une participation de 7 € par personne et par nuit sera demandée.

Le camping sur le chantier est interdit. La région offre de nombreuses possibilités d'hébergement (chambres d'hôtes, campings, gîtes). Pour les groupes (et les personnes qui souhaitent être hébergées à l'extérieur du chantier), une liste d'adresses regroupant différents modes d'hébergements situés à proximité de Guédelon peut être communiquée sur simple demande.

Comment s'inscrire pour participer ?

Dans les trois cas de figure mentionnés ci-dessus, vous devez dans un premier temps nous faire parvenir un **courrier** (ou e-mail, ou fax) **nous expliquant les raisons qui vous motivent à venir participer à l'aventure de Guédelon** et quelques renseignements pratiques qui nous permettront de mieux vous connaître (coordonnées complètes, situation actuelle, motivations par rapport à Guédelon, dates de séjours demandées, options éventuelles concernant les déjeuners et l'hébergement). Nous reprendrons alors contact avec vous dans les jours qui suivront la réception de votre courrier.

Contact :

Virginie Lagerbe
Tél : 03 86 45 66 69
Fax : 03 86 45 66 67
e-mail : participer@guedelon.fr

Guédelon, Chantier Médiéval
D 955
89 520 Treigny (Yonne)
www.guedelon.fr